



MINUSCA

NOTE D'INFORMATION

LA MINUSCA REND PUBLIC SON PLAN DE SECURISATION DES ELECTIONS

Bangui le 26 novembre 2015 - La Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) a rendu public, mercredi 25 novembre 2015 à Bangui, son plan de sécurisation des prochaines échéances électorales en Centrafrique. « Il s'agit de créer les conditions nécessaires à la conduite d'élections crédibles, légitimes et transparentes » a déclaré le Général Jacques de Lapasse, Chef de l'Etat-major de la Force de la MINUSCA, au cours de la conférence hebdomadaire de la Mission.

Dans le même ordre, le General de Lapasse a annoncé que la MINUSCA était prête à continuer d'apporter le soutien nécessaire aux autorités centrafricaines, ainsi qu'aux forces de défense et de sécurité intérieures pour assurer la sécurisation des élections.

En plus des milliers d'hommes et de femmes déjà mobilisés par la MINUSCA, 1800 gendarmes centrafricains seront également déployés dont 600 à Bangui. De même, 28 communes, en plus de Bangui, seront couvertes par la police nationale. Les Forces armées centrafricaines seront, quant à elles, chargées de la surveillance d'une vingtaine de bâtiments et d'institutions de la République dans la capitale.

La MINUSCA est représentée, dans l'arrière-pays, aux échelons nationaux et préfectoraux des centres conjoints de coordinations des opérations électorales et dans certains échelons sous préfectoraux, notamment dans les zones sensibles.

A ce sujet, le Général Jacques de Lapasse a indiqué que « tous les sites identifiés comme points sensibles seront couverts par la présence statique de la force ». Tous les bureaux de vote y seront sécurisés, soit par une garde statique soit par des patrouilles en coopération avec les forces de sécurité intérieures.

Chaque bataillon de la force se voit attribuer une zone de responsabilité englobant les bureaux de votes dans son territoire de déploiement. Notons par ailleurs qu'un système de diffusion d'alertes et des comptes rendus est mis en place. Tous les moyens sont utilisés : radio, téléphone fixe et mobile, permettant de relier un bureau de vote à un élément de sécurité capable d'agir.

«A tous les niveaux de déploiement de la Force, la MINUSCA dispose d'un élément d'intervention pour faire face à toute éventualité. Chaque bataillon possède son propre élément de réserve et chaque secteur dispose d'une unité pouvant être

hélicoptère dans toute sa zone de responsabilité. Un bataillon de réserve peut être déployé partout en Centrafrique depuis Bangui » a-t-il précisé.

«La sécurisation de la campagne électorale ainsi que la protection rapprochée des candidats restent à la charge des autorités nationales afin de respecter le principe de la neutralité des Nations Unies » a souligné le Général de Lapasse. De même, la protection des institutions nationales est aussi à la charge des autorités nationales pour le personnel et se fera en coordination avec les forces internationales pour les bâtiments.

Au cours de la conférence de presse, la cheffe de la Communication et de l'Information Publique de la Minusca, Myriam Dessables a mentionné que le Représentant Spécial, Parfait Onanga Anyanga, prenait part ce mercredi 25 novembre au sommet extraordinaire de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) sur les élections et la sécurité en Centrafrique à Libreville (Gabon). A la veille de ce sommet il avait été reçu en audience par le Chef de l'Etat Gabonais et Président à l'exercice de la CEEAC Ali Bongo Ondimba. La situation politique, notamment le processus électoral et la sécurité en Centrafrique ont été discutées lors de cette audience.

S'agissant de la visite du Pape François en Centrafrique prévue du 29 au 30 novembre 2015, Myriam Dessables a cité le Représentant Spécial estimant que le choix de la Centrafrique avec le Kenya et l'Ouganda était un signe d'espoir. Il a aussi décrit le séjour papal comme une exhortation aux filles et fils de Centrafrique à s'approprier leur avenir afin de bâtir une nation apaisée réconciliée et fraternelle, dans une prospérité partagée et une liberté plus juste.